



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, MISONS SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE !

La France peine à mettre en œuvre une politique agricole ambitieuse pour préserver la biodiversité. Tout récemment, la Commission européenne s'est dite préoccupée par le faible niveau d'ambition environnementale et climatique du PSN français. Pourtant, des filières agricoles plus vertueuses ont fait leurs preuves, notamment celle de l'agriculture biologique, qui, de l'amont à l'aval, est la plus à même de préserver la biodiversité.

LES PESTICIDES, DESTRUCTEURS DE BIODIVERSITÉ

Et si la sixième extinction de masse se passait dans nos assiettes ? C'est le constat alarmant que dresse l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) en 2019. « *La biodiversité est en déclin dans le monde. Une fois perdues, les espèces de plantes, d'animaux et de microorganismes qui sont critiques pour nos systèmes alimentaires ne peuvent être récupérées. L'avenir de notre alimentation est donc gravement menacé.* »

De nombreuses études permettent aujourd'hui d'attester que **les pesticides chimiques de synthèse** sont largement responsables de cette extinction massive.

Les insectes sont les plus directement touchés par les pesticides. **80% de la biomasse des insectes volants ont disparu depuis 30 ans¹**. En cause selon les chercheurs, l'agriculture et son utilisation massive de pesticides, notamment les néonicotinoïdes, des neurotoxiques utilisés comme insecticides.

Les petits mammifères et oiseaux utilisant les champs comme source de nourriture sont également directement exposés aux effets des pesticides. Un rapport publié en 2018 par l'ONCFS montre que *sur 3 000 cas suspects d'oiseaux empoisonnés sur 20 ans, 239 cadavres ont été récupérés près de champs fraîchement semés. Dans les 2/3 des cas, les oiseaux avaient mangé des semences traitées. La mortalité par empoisonnement a donc été déclarée probable dans 70% des cas.*"

Mais les impacts des pesticides sur la biodiversité ne se limitent pas aux quelques jours qui suivent les traitements phytosanitaires. Sur le long terme, une exposition chronique à des doses faibles peut avoir des effets tout aussi dévastateurs sur la survie ou la reproduction des individus²³.

¹ More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas, Hallmann et al (2017)

² [Bird exposure to fungicides through the consumption of treated seeds: A study of wild red-legged partridges in central Spain](#) 2022, Environmental Pollution

³ Feeding partridges with organic or conventional grain triggers cascading effects in life-history traits, Environmental Pollution (2021)

Pourtant, il est possible de concilier préservation de la biodiversité et agriculture en adoptant des pratiques plus respectueuses, qui, comme l'agriculture biologique, ont déjà fait leurs preuves.

LA BIO : UN MODÈLE QUI A LARGEMENT FAIT SES PREUVES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

« Contribuer à atteindre un niveau élevé de biodiversité » est l'un des objectifs fondamentaux de l'agriculture biologique⁴.

En interdisant strictement l'usage de la chimie de synthèse, l'agriculture biologique réduit de manière directe et indirecte la pression exercée sur la biodiversité. De plus, en l'absence de chimie, les agriculteurs bio sont pionniers du développement de **pratiques agroécologiques** permettant de conserver un bon niveau de rendement en coopération avec le vivant : rotations culturales longues et diversifiées; couverture des sols ; fertilisation organique ; introduction d'infrastructures agroécologiques (haies, bosquets, zones humides...).

Cela se traduit par des résultats tangibles :

- On retrouve en moyenne **30 % d'espèces supplémentaires et une abondance en individus supérieure de 50% dans les parcelles conduites en agriculture biologique**⁵.
- On observe jusqu'à 37% de couvain, 20% d'abeilles adultes et **53% de miel supplémentaire dans les colonies entourées de parcelles agricoles biologiques** par rapport aux colonies situées dans des paysages agricoles conventionnels⁶
- En nourrissant deux groupes de perdrix grises (oiseaux emblématiques des plaines agricoles) pendant plusieurs semaines, avec des céréales issues de l'agriculture bio ou issues de l'agriculture conventionnelle, les chercheurs ont mis en évidence une **dégradation nette de l'état de santé des oiseaux nourris à partir de l'agriculture conventionnelle**⁷.

A leur échelle, les transformateurs et les distributeurs bio jouent également le rôle de pionniers dans la diversification des ingrédients utilisés dans les recettes (ex : légumineuses, semences paysannes, variétés et races anciennes, cultures "mineures"⁸...). Ils permettent ainsi de créer des débouchés pour ces cultures.

Ces pratiques vertueuses ont un coût non négligeable qui est principalement pris en charge par les entreprises et les agriculteurs à ce jour et qui, faute d'aides publiques, se répercute sur les prix. **Les consommateurs se retrouvent pénalisés en termes de pouvoir d'achat s'ils souhaitent choisir des produits plus durables.** Généraliser ces pratiques supposerait donc de mieux les financer et la PAC devrait être le bon outil pour cela.

⁴ Règlement européen RCE 848/2018

⁵ Land-use intensity and the effects of organic farming on biodiversity: a hierarchical meta-analysis, Tuck et al (2014)

⁶ Effects of organic farming on seasonal dynamics of honeybee colony performance. Wintermantel Dimitry, Odoux Jean-François, Chadœuf Jöel, Bretagnolle Vincent, Journal of Applied Ecology (2019)

⁷ Feeding partridges with organic or conventional grain triggers cascading effects in life-history traits, Environmental Pollution (2021)

⁸ Cultures représentant moins de 150 000 ha de la SAU française (avoine, seigle, riz, lin, petit épeautre, grand épeautre, millet, sarrasin, chanvre, cameline, légumineuses, châtaigne, amande, olive...)

LA RÉFORME DE LA PAC : UNE OPPORTUNITÉ POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Il est urgent de mettre en place une politique solide pour mieux préserver la biodiversité. Pour cela, nous appelons le gouvernement français à opérer cette révision, en profondeur, afin de répondre aux insuffisances signalées par la Commission européenne, notamment par :

- La **mise en place d'un PSE bio** dans l'éco-régime au moins égal à 145€/ha/an pour enfin récompenser les services rendus par les bonnes pratiques sur les sols, la biodiversité, l'eau, le climat, la santé, le bien-être animal;
- Et donc **la révision du système des éco-régimes** pour favoriser les systèmes agricoles ayant réellement fait leurs preuves, en créant un 3^{ème} niveau supérieur réservé à la bio afin de la différencier strictement de HVE;
- Un **meilleur financement de la préservation et la restauration des prairies naturelles permanentes** (premier type de milieux actuellement détruits en France);
- La **création d'un bonus pour les pratiques favorables à la biodiversité** qui s'inscrivent dans le cadre de la politique Trame verte et bleue.

Plus largement, il est primordial de **mobiliser davantage la recherche publique** en matière d'agriculture et d'évaluation des externalités environnementales des différents modes de production, notamment pour dépasser l'angle univoque et biaisé de l'analyse du cycle de vie.

Contacts presse :

Mathilde GSELL, responsable RSE (SYNABIO), mathildegsell@synabio.com - 06 28 37 85 21

Loïc MADELINE, secrétaire nationale PAC (FNAB), labouvetiere@hotmail.fr - 06 22 30 45 54